

Le 30/12/2024

Contribution de FNE Ocméd à la Concertation préalable pour le projet de parc photovoltaïque à la Gardiole, commune de Conqueyrac (30)

FNE Occitanie-Méditerranée, association agréée pour la protection de l'environnement, a pris connaissance du projet de construction d'un parc photovoltaïque à Conqueyrac, au lieu-dit la Gardiole, qui fait actuellement l'objet d'une concertation préalable menée par Q Energy.

Dans la séquence Éviter – Réduire – Compenser, nous apprécions vos efforts sur la réduction des impacts en ayant considérablement réduit la surface du projet par rapport à l'initial. Néanmoins nous pensons que l'évitement n'est pas respecté. En effet, la plaine de la Gardiole en général et la zone d'étude en particulier est, comme mentionné dans les résultats de l'étude environnementale, une zone à enjeux très fort pour la biodiversité. Le projet de parc photovoltaïque, même réduit à son minimum (7,32 ha) continu d'impacter des espèces et habitats d'espèces protégées ayant des enjeux forts à très fort, localement, régionalement, voire nationalement. En effet, plusieurs d'entre elles bénéficient notamment d'un plan national d'actions. Ainsi, nous pensons que la première étape de la séquence « éviter » n'est pas respectée.

Si le projet devait se poursuivre, nous veillerions à ce qu'une demande de dérogation de destruction d'espèces protégées soit réalisée.

Enfin, sur la qualité de l'étude, la liste des espèces trouvées par le bureau d'étude Artifex, est incomplète. Nous vous invitons à consulter des bases de données disponibles pour compléter vos inventaires.

Veillez recevoir nos meilleures salutations.

Simon POPY,
président de FNE Occitanie-Méditerranée

